



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/525
15 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 17 e) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nomination de trois membres du Tribunal administratif des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 72ème séance, le 6 décembre 1979, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/34/265) concernant les sièges qui devaient devenir vacants au Tribunal administratif des Nations Unies, le mandat de trois des membres du Tribunal expirant le 31 décembre 1979.
2. La Cinquième Commission était saisie de deux notes du Secrétaire général indiquant le nom de quatre personnes désignées par leurs gouvernements respectifs pour être nommées aux sièges devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies (A/C.5/34/67 et Add.1).
3. La Cinquième Commission a procédé à deux votes au scrutin secret pour statuer sur ses recommandations à l'Assemblée générale. Les résultats du premier vote ont été les suivants :

<u>Nombre de bulletins déposés</u> :	119
<u>Nombre de bulletins nuls</u> :	0
<u>Nombre de bulletins valables</u> :	119
<u>Abstentions</u> :	0
<u>Nombre de votants</u> :	119
<u>Majorité requise</u> :	60
<u>Nombre de voix obtenues</u> :	
M. Mutuale Tshikankie	105
Mme Paul Bastid	101

M. Samarendranath Sen	65
M. Sompong Sucharitkul	65
M. R. Venkataraman	4
M. Endre Ustor	1

4. Mme Paul Bastid (France) et M. Mutuale Tshikankie (Zaïre) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande leur nomination comme membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1980.

5. Deux candidats ayant recueilli le même nombre de voix, il a été nécessaire de procéder à un second vote afin de recommander la nomination d'un troisième candidat.

6. Les résultats du vote ont été les suivants :

<u>Nombre de bulletins déposés</u> :	130
<u>Nombre de bulletins nuls</u> :	3
<u>Nombre de bulletins valables</u> :	127
<u>Abstentions</u> :	0
<u>Nombre de votants</u> :	127
<u>Majorité requise</u> :	64
<u>Nombre de voix obtenues</u> :	
M. Samarendranath Sen	72
M. Sompong Sucharitkul	55

7. M. Samarendranath Sen (Inde) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande sa nomination comme membre du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1980.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

8. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes ci-après membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 1980 :

Mme Paul Bastid
M. Samarendranath Sen
M. Mutuale Tshikankie.
